

REGLEMENT

Course inscrite au challenge vert de l'Essonne.

Droit d'inscription : 10 € avant le 25 mars 2010, ou 13 € sur place.

- Pour les mineurs : présentation d'une pièce d'identité et d'une autorisation parentale obligatoire pour la catégorie Cadet.

Par courrier : Bulletin d'engagement à renvoyer avant le 25 mars 2010

avec un chèque à l'ordre de « le lièvre et la tortue »,

Envoi des bulletins d'inscription: Le Lièvre et la Tortue, MAIRIE 91720 MAISSE

Sur place : le jour de l'épreuve, Complexe sportif des roches

Dossards : à retirer à partir de 7 heures 30, se munir d'épingles

- **Conformément à l'article 6 de la loi 99 – 223 du 23 mars 1999, chaque concurrent non licencié devra fournir un certificat médical*** de non contre-indication à la pratique sportive en compétition, datant de moins d'un an, ou sa photocopie*.
- **Conformément à l'article L231-2 du Code du Sport, seul les licenciés FFA ou les titulaires du pass-running en cours de validité, qui présenteront ces documents, seront dispensés de la présentation du certificat médical.**
- Pour les inscriptions par correspondance, envoyer la photocopie de la licence FFA, du pass-running *, ou du certificat médical. * **Les documents ne seront pas restitués.**
- Aucun coureur ne pourra prendre le départ ou participer à la course sans dossard.
- Les accompagnateurs en vélo ne sont pas autorisés à l'exception des VTT pilotes.
- Les coureurs s'engagent dans cette épreuve sous leur entière responsabilité.
- La participation des mineurs demeure sous la responsabilité de leurs parents ou du club accompagnateur. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de déficience physiologique.

Départ : GYMNASSE DES ROCHES ; 21 km. : 9 H 30, 11 Km : 9h 45

11 Km A partir de cadets / 21 Km A partir de Juniors.

Arrivée : Complexe sportif des roches, Couloirs balisés.

Ravitaillements : tous les 5 km.

Sécurité médicale assurée par UMPS91. Les organisateurs sont couverts par une police d'assurances souscrite auprès de MMA (Mutuelle du Mans Assurances)

Récompenses 21 Km : Aux trois premiers de chaque catégorie jusqu'à V4 F et H

Récompenses 11 Km : Aux cinq premiers au scratch F et H.

Un lot sera remis à chacun des arrivants des 11 et 21 Km.

Classement informatique réalisé par AOCHS Sud 91.

Résultats sur les sites: <http://lievretortue.free.fr> ou www.cd91athle.org

Vestiaires, douches et toilettes au gymnase.

L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation d'objets.

Droits à l'image : J'autorise expressément les organisateurs de « Le Lièvre et la Tortue » à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrai apparaître à l'occasion de ma participation à cette épreuve sportive sur tous supports existants ou à venir, y compris promotionnels et/ou publicitaires pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et traités en vigueur, et les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

LE LIEVRE ET LA TORTUE

Dimanche 28 Mars 2010

11 KM ← → 21 KM

N° DOSSARD :
(réservé organisation)

N° LICENCE : FEDERATION.....

Nom du CLUB..... Ville.....

NOM : PRENOM :

SEXE : M. F Année de naissance : 19...

Adresse :

Code postal.....VILLE.....

POUR LES LICENCIÉS FFA

Je justifie de mon état de licencié par la présentation de ma licence (ou de mon Pass-Running, à l'organisation.

Le Signature

POUR LES NON LICENCIÉS FFA

Je joins à mon inscription, un certificat médical* (ou une photocopie) de non contre indication à la pratique de la course à pied, en compétition, datant de moins d'un an.

Le Signature

* ce document ne sera pas restitué

NB : Signature des parents obligatoire pour les mineurs :